



## REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

### ANALYSTE EN STRATEGIE INTERNATIONALE

L'obtention du titre *Analyste en stratégie internationale*, requiert :

- La validation des 4 blocs de compétences composant la certification. Chaque bloc peut être validé de manière autonome et fait l'objet de la remise d'un certificat de réussite du bloc concerné.
- L'accomplissement d'une expérience professionnelle de 455 heures minimum en lien avec les compétences visées.

#### **Candidat en situation de handicap :**

Tout candidat en situation de handicap bénéficie d'une prise en charge et d'un accompagnement spécifique opérés par le référent handicap d'IRIS Sup'. En fonction de la nature du handicap, les dispositions requises pour garantir accessibilité, autonomie et équité de traitement dans l'accomplissement des épreuves certificatives sont identifiées en concertation entre le référent handicap et le responsable de la certification. Selon les situations, les aménagements envisageables peuvent porter sur :

- Le temps imparti pour la réalisation d'une épreuve certificative.
- La mise à disposition d'un matériel technique spécifique (ordinateur, fauteuil spécifique, autres besoins demandés par le candidat).
- L'adaptation de la modalité d'évaluation (critères et compétences évaluées), à la condition que celle-ci ne dénature pas l'attestation de compétences compte tenu des conditions d'exercice réelles du métier au regard du handicap concerné.

## 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>BLOC D'ACTIVITE 1 – Définir et piloter une mission d'analyse stratégique à l'international</b>		<b>ETUDE PRELIMINAIRE</b>		
<b>A1.1 Structuration et cadrage d'une mission d'analyse stratégique à l'international</b>				
Définition de l'objet d'étude dans le cadre de la mission d'analyse à l'international	<b>C1.1</b> – Analyser de manière approfondie la situation à traiter en veillant à identifier précisément les éléments à l'origine de la demande, le périmètre de l'étude, les contraintes et les enjeux afin d'évaluer les composantes et l'objectif de la mission d'analyse.		Cette étude préliminaire est réalisée individuellement par les candidats. Le candidat définit son sujet de recherche, il peut fonder son projet : - De préférence, sur un cas réel à partir des périodes d'immersion en entreprise qu'il aura effectuées (stage ou alternance). - Sur un cas d'entreprise fictif dont il aura au préalable proposé un descriptif réaliste et crédible que la responsable des études aura validé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux et objectifs de l'étude sont clairement définis</li> <li>• La nature du commanditaire est analysée et ses besoins sont clairement identifiés</li> <li>• Le périmètre de la mission est délimité précisément</li> </ul>
Délimitation du cadre spatio-temporel de la mission d'analyse à l'international	<b>C1.2</b> - Définir précisément le cadre géographique et temporel (période(s) à couvrir) de la mission d'analyse à l'international en intégrant les contraintes opérationnelles et les ressources disponibles, dans le but de contribuer à la délimitation du périmètre de la mission		Il peut choisir de se spécialiser sur une zone géographique ou sur un domaine précis. Pour cette épreuve, les livrables permettent de délimiter le sujet dans le temps et l'espace, expliciter l'angle d'étude et la recherche associée et commencer le repérage des sources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La zone géographique est précisément délimitée et les enjeux qui lui sont propres sont correctement appréhendés</li> <li>• La période couverte par l'étude est arrêtée et pertinente</li> </ul>
Identification et qualification des parties prenantes	<b>C1.3</b> - Identifier et qualifier les acteurs clés (internes et externes) impliqués dans la mission d'analyse à l'international, en évaluant leur positionnement, leurs intérêts et leur rôle dans			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs clefs et toutes les parties prenantes sont identifiés</li> <li>• Leurs rôles et intérêts sont définis</li> </ul>

	la mise en œuvre de la future stratégie, afin d'évaluer les rapports de force et l'impact potentiel de chacune des parties prenantes.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'anticipation de leur rôle est crédible</li> <li>• Les rapports de force sont correctement appréciés</li> </ul>
Définition de la problématique à traiter	<b>C1.4</b> – Définir la problématique à traiter en tenant compte des objectifs à atteindre et des enjeux existants, en analysant les éléments contextuels et les contraintes identifiées, afin de fournir un cadre analytique structuré qui guidera le recueil des données et les analyses à mener.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux problématisés sont explicites et argumentés</li> <li>• Les contraintes sont identifiées et correctement qualifiées</li> <li>• Le cadre analytique est structuré</li> </ul>
Définition des axes de recherche et du recueil des données à effectuer	<b>C1.5</b> - Formuler et prioriser les axes de recherche et de recueil des données en fonction des enjeux stratégiques et des objectifs identifiés, tout en tenant compte des moyens mobilisables et des délais à respecter pour répondre aux objectifs opérationnels de la mission à l'international.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les axes de recherche et du recueil des données sont clairs et précis</li> <li>• L'évaluation des moyens mobilisables (humains et logistiques, financiers, technologiques et/ou techniques) est réalisée</li> <li>• Les axes de recherche sont logiquement prioritaires</li> </ul>
<b>A1.2 Organisation et préparation du processus de mise en œuvre de la mission d'analyse stratégique à l'international</b>			
Estimation de l'impact potentiel des exigences de conformité légales et réglementaires européennes et internationale	<b>C1.6</b> - Évaluer l'impact des réglementations et des cadres législatifs européens et internationaux sur la mission, en tenant compte des facteurs de non-conformité, des risques potentiels et des solutions envisageables afin d'intégrer les éventuels risques dans les futures recommandations ou scénarios stratégiques.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principales réglementations et/ou législations concernées sont identifiées et présentées</li> <li>• L'évaluation du risque juridique est réalisée</li> <li>• Les solutions envisageables sont présentées et justifiées</li> <li>• Les conséquences sont anticipées</li> </ul>
Elaboration d'un plan d'action	<b>C1.7</b> - Concevoir un plan de recherche et de recueil des données structuré et fondé sur une méthodologie pertinente, en détaillant les étapes, les responsabilités, les ressources nécessaires, les échéances et les indicateurs de performance afin d'assurer une mise en œuvre		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La méthodologie choisie est adaptée au type de recherches</li> <li>• Le plan de recherche est structuré, présente les responsabilités, les KPI et les délais</li> <li>• Le rétroplanning est réalisable</li> </ul>

	efficace, adaptée et couvrant toutes les dimensions de la mission à l'international.		
<b>BLOC D'ACTIVITE 2 – Elaborer et déployer les dispositifs de veille et de collecte de données dans le cadre d'une mission d'analyse stratégique à l'international</b>		<b>MEMOIRE PROFESSIONNEL</b>	
<b>A2.1 Délimitation de la recherche et structuration de la veille, recueil des données</b>			
Délimitation du champ des explorations et investigations à mener	<b>C2.1</b> - Définir le champ des investigations et études prospectives à réaliser au regard de la problématique identifiée et des domaines à étudier (politique, économique, social, technique et technologique, environnemental ou légal...) afin de couvrir toutes les dimensions nécessaires à la conduite de la mission d'analyse à l'international.		<p>Le mémoire professionnel est élaboré individuellement par les candidats.</p> <p>Le candidat présente un mémoire écrit de ses travaux de structuration, cadrage de la veille et recueil des données de la mission d'analyse internationale qu'il aura réalisé lors de ces périodes d'immersion en entreprise (stage ou alternance) ou d'un cas fictif.</p>
Mise en place d'une veille régulière et d'une veille en lien avec la mission d'analyse	<b>C2.2</b> - Mettre en place et structurer un dispositif de veille stratégique, qu'il s'agisse d'une veille régulière ou ponctuelle en lien avec une mission d'analyse à l'international, en sélectionnant les domaines d'investigation, les sources d'information pertinentes, et les outils appropriés, afin de garantir la pertinence, l'actualisation continue des informations recueillies.	Ce mémoire peut s'inscrire dans la continuité de la thématique traitée au bloc 1 mais il peut aussi être fondé sur un nouveau sujet d'étude. Le sujet choisi par le candidat sera validé en amont par le responsable des études ou le responsable pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources d'informations sélectionnées sont adaptées aux spécificités du contexte</li> <li>• Elles sont évaluées et hiérarchisées</li> <li>• Les informations recueillies sont vérifiées et fiables</li> <li>• Les outils utilisés sont décrits et justifiés</li> <li>• Les recours aux technologies sont présentés, argumentés et conformes aux usages attendus</li> <li>• La veille réalisée est sécurisée et conforme aux règles (légales et déontologiques)</li> </ul>
Intégration et utilisation des technologies et des techniques de veille	<b>C2.3</b> - Implémenter des technologies et techniques avancées de veille stratégique, en utilisant des outils spécialisés tels que des plateformes d'intelligence artificielle, des logiciels de veille automatisée, et des techniques de <i>crawling</i> et <i>scraping</i> , ainsi que la recherche en open source (OSINT), tout en respectant les règles légales et déontologiques et en veillant à appliquer des mesures de		

	cybersécurité afin de collecter des données pertinentes de manière efficace et sécurisée.		
Sélection des catégories d'informations à recueillir et identification des canaux d'information pertinents	<b>C2.4</b> - Identifier et sélectionner les sources d'informations pertinentes et spécifiquement adaptées à la mission en incluant les bases de données, les canaux de veille, les experts et les réseaux sociaux, en utilisant si nécessaire, des technologies d'intelligence artificielle pour automatiser la recherche, catégoriser les types d'informations et s'assurer de leur fiabilité afin de disposer de toutes les données nécessaires à la mission d'analyse à l'international.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vecteurs (ou canaux) de recherche sont variés, cohérents par rapport à la nature des informations à collecter</li> <li>• Les sources sélectionnées sont pertinentes et fiables au regard des objectifs de la mission d'analyse</li> </ul>
Définition et structuration de la méthodologie d'étude et de recherche à mettre en œuvre	<b>C2.5</b> - Définir la méthodologie d'étude à appliquer pour la mission en déterminant les techniques de collecte et d'analyse des données les plus adaptées, et en structurant les étapes du processus pour garantir la cohérence, la rigueur et l'exhaustivité de l'analyse.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La méthodologie d'étude choisie est adaptée et justifiée</li> <li>• Les techniques de collecte sont adaptées</li> <li>• Les étapes du processus sont formalisées, cohérentes et logiques</li> </ul>
La structuration du dispositif de recueil et de traitement des données	<b>C2.6</b> - Structurer le dispositif de recueil des données en choisissant les outils et techniques appropriés, en paramétrant les alertes et indicateurs de performance, afin d'assurer un suivi efficace et une collecte systématique des informations pertinentes.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de recueil et de gestion des données est établi sur la base d'outils et de techniques</li> <li>• Le dispositif de recueil des données est opérationnel et correctement paramétré</li> <li>• Les indicateurs de performances sont pertinents</li> </ul>
Entretiens auprès d'experts et de spécialistes	<b>C2.7</b> – Conduire des entretiens auprès d'experts, en français ou dans une langue de référence, en mettant en œuvre des capacités d'écoute et en utilisant les différentes techniques facilitant l'expression de ses interlocuteurs, tout en veillant au respect des règles d'inclusion afin de recueillir des insights spécialisés et des données stratégiques fiables, fondés une compréhension précise des		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La grille d'entretien permet le recueil d'insights/données utiles pour la mission d'analyse</li> <li>• La retranscription et l'analyse de l'entretien permet de juger du recours aux techniques d'écoute active, de questionnement, et de reformulation.</li> </ul>

	analyses et recommandations fournies par les experts consultés.		
Création et mobilisation de son réseau professionnel	<b>C2.8</b> - Créer, entretenir et mobiliser un réseau professionnel incluant des experts, des spécialistes sectoriels et des contacts internationaux, en utilisant des techniques de networking adaptées, afin de faciliter l'accès aux informations stratégiques et d'enrichir la qualité de la veille et des analyses internationales.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les insights recueillis sont précis et correspondent aux objectifs stratégiques de l'entretien</li> <li>• Les moyens et les outils mobilisés sont décrits et adaptés à l'objectif visé / la mission</li> <li>• Les contacts sont diversifiés et disposent d'une reconnaissance ou d'une réputation avérée</li> <li>• Le nom, prénom, poste occupé et bref descriptif sont présentés pour chaque contact</li> <li>• La communauté est alimentée de données stratégiques fiables</li> </ul>
<b>A2.2 Traitement et validation des données</b>			
Vérification de la fiabilité des données collectées et croisement des sources	<p><b>C2.9</b> - Réaliser le recueil des informations quantitatives dans la ou les langues de référence, en mettant en œuvre la méthodologie et les différentes techniques choisies tout en s'assurant de leur conformité aux objectifs de l'analyse stratégique afin de garantir la pertinence, la précision et la contextualisation des données collectées et faciliter leur intégration dans les processus de traitement et d'interprétation ultérieurs.</p> <p><b>C2.10</b> - Effectuer un travail de croisement et de recoupement des données en les mettant en perspective les unes avec les autres, en utilisant des techniques de validation et de triangulation, permettant d'identifier en quoi elles se complètent ou se contredisent, et de vérifier leur crédibilité pour confirmer ou infirmer des hypothèses de travail, garantissant ainsi la fiabilité et la pertinence des informations et données collectées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations recueillies sont exploitables</li> <li>• La base de données constituée est cohérente pour répondre aux objectifs de la mission</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de triangulation retenues permettent une mise en perspective des résultats</li> <li>• La fiabilité des données collectées est attestée et démontrée</li> </ul>

Consolidation et hiérarchisation des données	<b>C2.11</b> - Consolider les données collectées en les rassemblant et en les intégrant de manière cohérente à partir de différentes sources, en éliminant les doublons et en résolvant les incohérences, puis en les hiérarchisant selon leur importance et leur pertinence, sans oublier d'avoir recours à des outils d'IA (traitement big Data, identification anomalies...) afin de faciliter leur exploitation et garantir une analyse structurée et cohérente.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation des outils IA est judicieuse pour détecter les anomalies</li> <li>• La consolidation des données effectuée permet d'obtenir des données fiables et exploitables</li> <li>• Les données sont hiérarchisées de façon cohérente et logique</li> </ul>
Exploitation, synthétisation et analyse des données	<b>C2.12</b> - Exploiter et analyser les données collectées en les synthétisant de manière cohérente et structurée à l'aide des outils d'intelligence artificielle si besoin, afin de dégager des informations clés permettant de comprendre les dynamiques à l'œuvre et de soutenir l'élaboration de la stratégie.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La synthétisation des données est faite à partir d'une exploitation et d'une analyse précises et conformes aux pratiques professionnelles</li> <li>• Aucune information clé n'est omise</li> </ul>
Mise en place d'une démarche gestion des connaissances / <i>Knowledge management</i>	<b>C2.13</b> - Elaborer et mettre en place un processus sécurisé d'identification, d'organisation, de stockage et de diffusion des informations au sein de la structure, en utilisant des outils numériques adaptés et des mesures de cybersécurité afin de disposer d'un système de gestion des connaissances garantissant un accès fluide à l'information pour l'ensemble des équipes.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le processus proposé est adapté et justifié</li> <li>• Les outils numériques utilisés sont fiables</li> <li>• Les mesures de cybersécurité permettent un stockage sécurisé</li> <li>• La fluidité du partage de l'information est appréciée et présentée (avantage / inconvénients)</li> </ul>
<b>BLOC D'ACTIVITE 3 – Synthétiser, analyser les données et présenter les résultats liés à la mission d'analyse stratégique à l'international</b>			
<b>A3.1 Analyse, diagnostic et proposition d'une stratégie internationale (à court, moyen ou long terme)</b>			
Compréhension et anticipation des évolutions futures	<b>C3.1</b> - Identifier les mutations en cours, les tendances lourdes, les signaux faibles et les ruptures potentielles, de sorte à évaluer les		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse présentée rend compte des évolutions en cours et en explique les raisons</li> </ul>

	facteurs à l'origine de ces évolutions et leurs impacts sur l'environnement stratégique, afin d'anticiper les changements en fournissant une vision prospective des risques et opportunités.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évolutions sociales, environnementales, économiques, politique, géopolitiques, technologiques, réglementaires et éthiques sont appréhendées et correctement exposées</li> <li>• Les opportunités et les risques identifiés sont présentés et argumentés</li> </ul>
Diagnostic de la situation	<b>C3.2</b> - Réaliser un diagnostic approfondi de la situation à partir de l'analyse des informations disponibles, en formalisant les indices et éléments d'analyse pertinents tenant compte des contextes politique, économique, social, réglementaire, environnemental ou technique afin d'établir une évaluation claire et précise de la situation globale.	<p align="center"><b>ETUDE OPERATIONNELLE</b></p> <p>L'étude opérationnelle est évaluée à partir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) D'un livrable élaboré individuellement par les candidats ; il présente 3 scénarii en plus du diagnostic, des cartographies ou représentations visuelles et des recommandations stratégiques.</li> <li>2) D'une soutenance orale individuelle avec présentation type PPT.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le diagnostic proposé est détaillé, chaque composante est validée et justifiée par des éléments de l'analyse</li> <li>• Les éléments de contexte sont mis en perspective et en lien avec le diagnostic</li> <li>• Hypothèses élaborées sont pertinentes et conforme à l'appréciation de la situation globale</li> <li>• Les intérêts du commanditaire et les enjeux sont pris en compte</li> </ul>
Cartographie de l'analyse	<b>C3.3</b> - Hiérarchiser et qualifier les opportunités, risques et menaces identifiés à partir du diagnostic posé, en utilisant des outils d'analyse stratégique adaptés (tels que SWOT, PESTEL, la matrice McKinsey ou Porter), pour établir une cartographie complète des différentes dimensions de la situation et définir les axes d'orientation prioritaires en fonction des enjeux identifiés		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des outils d'analyse est pertinent et correctement argumenté</li> <li>• Les risques et opportunités sont clairement identifiés et hiérarchisés</li> <li>• L'analyse apporte une vision synthétique et les axes d'orientation sont clairement définis</li> </ul>
Elaboration de scénarios	<b>C3.4</b> – Élaborer des scénarios tendanciels et alternatifs en évaluant différentes hypothèses ou configurations possibles (avec l'aide éventuelle d'outils d'IA), leurs probabilités d'occurrence, ainsi que leurs conséquences sur les acteurs concernés, puis sélectionner les		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les hypothèses sont clairement posées et justifiées</li> <li>• Les scénarios élaborés sont cohérents avec les analyses réalisées et les données recueillies</li> </ul>



	scénarios les plus pertinents en analysant leurs avantages, leurs limites, et les conditions de leur mise en œuvre, afin de proposer des options stratégiques adaptées aux objectifs et contraintes identifiés.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les recommandations et scénarii formulés sont pertinents aux vues des analyses et plausibles</li> <li>• Les impacts envisageables sont présentés et correctement évalués</li> <li>• Le choix de certains scénarii par rapport à d'autres est argumenté</li> </ul>
La formalisation d'axes d'orientation et de recommandations stratégiques	<b>C3.5</b> - Formaliser des recommandations stratégiques en s'appuyant sur l'ensemble des analyses effectuées, en développant un argumentaire sur les avantages et les limites de chaque recommandation et en veillant à s'inscrire dans une perspective temporelle de la mission, afin de guider les parties prenantes dans la prise de décisions et la mise en œuvre de stratégies adaptées aux enjeux identifiés.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les avantages et limites de chaque recommandation sont clairement identifiés et expliqués</li> <li>• L'argumentaire s'appuie sur des données factuelles et des analyses détaillées, issues des résultats de la mission.</li> <li>• Les recommandations sont cohérentes avec les objectifs de la mission et les enjeux identifiés.</li> <li>• Les recommandations tiennent compte de l'évolution des contextes à court, moyen, et long terme</li> </ul>
<b>A3.2 Présentation et communication des résultats de la mission d'analyse stratégique à l'international</b>			
Structuration, rédaction et argumentation des présentations écrites conformément aux attendus propres à chaque format (note d'analyse, rapport...)	<b>C3.6</b> - Produire des écrits professionnels tels que rapports, études, bilans, synthèses ou notes d'analyse, en français ou dans une langue de référence, et en respectant les normes de présentation et codes spécifiques à chaque type de document (structuration, vocabulaire) afin d'assurer une communication claire, facilitant la compréhension des analyses et des résultats.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les normes et règles rédactionnelles propres à la nature du format attendu sont respectées</li> <li>• Le style rédactionnel et la syntaxe sont conformes aux pratiques de la profession</li> <li>• Le texte facilite la compréhension des résultats et des conclusions pour le destinataire.</li> </ul>
	<b>C3.7</b> – Concevoir des représentations visuelles des résultats de l'analyse en utilisant des outils de datavisualisation et des cartographies SIG (Systèmes d'Information Géographique) enrichis		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de datavisualisation et cartographies SIG sont utilisés de manière appropriée pour rendre</li> </ul>

<p>Construction de représentations visuelles</p> <p>Présentation écrite visuellement impactante</p>	<p>par des fonctionnalités d'IA pour une meilleure visualisation des tendances, afin de rendre les données et résultats plus accessibles, compréhensibles et en faciliter l'interprétation par les destinataires.</p> <p><b>C3.8</b> – Élaborer des présentations écrites visuellement attractives en utilisant des techniques de mise en forme et de design graphique, afin de maximiser l'impact visuel et l'engagement des lecteurs.</p>		<p>les tendances et les résultats visibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les visualisations sélectionnées mettent en évidence les informations essentielles à l'analyse.</li> <li>• Les représentations visuelles facilitent l'interprétation des données par les destinataires.</li> <li>• La mise en forme graphique (typographie, couleurs, icônes) est harmonieuse et attire l'attention sans surcharger le contenu.</li> </ul>
<p>Présentation orale des résultats de la mission d'analyse</p>	<p><b>C3.9</b> – Présenter oralement les résultats de la mission d'analyse à l'international, en français ou dans une langue de référence, en s'appuyant sur des supports visuels adaptés, tout en structurant le discours en fonction des attentes et du niveau d'expertise de l'auditoire et en l'adaptant aux éventuels participants en situation de handicap, afin de communiquer efficacement les conclusions stratégiques et maximiser leur impact.</p> <p><b>C3.10</b> – Répondre aux questionnements, remarques et éventuelles remises en cause des interlocuteurs en fournissant des clarifications précises et en intégrant, si nécessaire, des ajustements au travail présenté, afin de favoriser une compréhension partagée et améliorer la pertinence des recommandations.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les supports visuels sont pertinents, calibrés et adaptés à l'auditoire</li> <li>• Le discours est structuré de manière logique, respecte les attentes et le niveau d'expertise de l'auditoire.</li> <li>• Le vocabulaire et la terminologie utilisés sont adaptés au public cible et sont conformes aux attentes professionnelles</li> <li>• Les réponses aux questions sont claires et précises, apportant des éclaircissements sur les points soulevés</li> <li>• L'expression orale est fluide et la posture est professionnelle</li> <li>• Un langage inclusif est utilisé qui englobe toutes les personnes, indépendamment de leur genre ou de leur situation.</li> <li>• Les notions d'accessibilité et de conception universelle sont</li> </ul>

			connues et les principes peuvent être exposés et argumentés.
Constitution d'un RETEX des écrits et des présentations orales	<b>C3.11</b> - Mettre en place un Retour d'Expérience (RETEX) sur les écrits et les présentations orales réalisées, en identifiant les points forts et les axes d'amélioration, afin de favoriser un apprentissage continu et d'optimiser la qualité des futures missions d'analyse à l'international.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse critique (points forts et faibles) de la prestation écrite et orale est clairement identifiée et justifiée.</li> <li>• Des axes d'amélioration sont proposés sont pertinents et concrets, basés sur une analyse critique.</li> </ul>
Coordination et collaboration avec les autres parties prenantes de la mission d'analyse stratégique à l'international	<b>C3.12</b> - Collaborer de manière efficace avec les intervenants impliqués dans la mission d'analyse à l'international, en facilitant la coordination des travaux, en partageant des informations pertinentes et en orientant le travail collectif vers l'atteinte des objectifs stratégiques, tout en veillant au respect des principes de non-discrimination et en prenant en compte les situations de handicap afin de favoriser un environnement de travail collaboratif permettant de maximiser la cohérence et l'efficacité des actions.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration mise en place est décrite et argumentée</li> <li>• La coordination des travaux et ses étapes sont présentées,</li> <li>• L'analyse des échanges et de la performance de la coordination mise en place est proposée</li> <li>• Les règles de non-discrimination (genre, origine, préférences, handicap, etc.) et d'égalité femmes/hommes sont connues et les principaux points de vigilance exposés</li> <li>• Le descriptif du mode de relation instauré avec les différentes parties prenantes tient compte de leurs éventuelles situations de handicap et d'éventuelles dispositions sont prises pour y répondre.</li> </ul>

<p><b>BLOC D'ACTIVITE 4 – Collaborer et accompagner une cellule de crise dans une situation relevant de l'international</b></p>			
<p><b>A4.1 Elaboration et formulation d'une stratégie internationale dans un contexte de crise</b></p>			
<p>Intégration des rôles et des responsabilités des interlocuteurs</p>	<p><b>C4.1</b> - Identifier et évaluer les rôles et responsabilités de chaque interlocuteur impliqué dans la gestion de crise à l'international, en établissant une cartographie des compétences et des responsabilités afin de coordonner efficacement les efforts et d'assurer une communication fluide entre les acteurs clés.</p>	<p style="text-align: center;"><b>PARTICIPATION A UNE CELLULE DE CRISE</b></p> <p>La mise en situation professionnelle est un exercice qui s'effectue en 2 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La participation à une cellule de crise.</li> <li>2) La rédaction de livrables : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un rapport individuel, immédiatement après la cellule de crise, en présentiel et en temps limité,</li> <li>• un RETEX.</li> </ul> </li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La cartographie des compétences et des responsabilités est complète et précise</li> <li>• Un système de communication est décrit, et permet la transmission rapide et claire des informations</li> <li>• Les rôles de chacun sont clairement identifiés</li> </ul>
<p>Planification de la continuité des activités</p>	<p><b>C4.2</b> Planifier la continuité des activités en élaborant des scénarios et des procédures permettant de maintenir les fonctions essentielles de l'organisation ou des activités pendant la crise, en tenant compte des risques et contraintes spécifiques, afin de garantir la résilience opérationnelle et la stabilité des opérations.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les scénarios proposés prennent en compte les différents risques et contraintes spécifiques à la crise</li> <li>• Les procédures élaborées sont structurées, claires, adaptées à la crise, et facilement applicables.</li> <li>• Les scénarii de continuité de l'activité sont réalistes et crédibles</li> </ul>
<p>Conduite et réalisation d'une analyse multidimensionnelle en mode dégradé</p>	<p><b>C4.3</b> Conduire une analyse multidimensionnelle en mode dégradé, en utilisant des méthodologies adaptées à des situations de crise à l'international et en s'appuyant sur des données partielles, tout en veillant à tenir compte des caractéristiques et singularités propres à chaque situation afin d'évaluer l'impact de la crise sur les différentes dimensions (économique, géopolitique, sociale...) et d'identifier les leviers d'action disponibles.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les méthodes d'analyse permettent de tirer des conclusions pertinentes et adaptées aux contraintes imposées par la situation de crise</li> <li>• Les différentes dimensions de la crise sont appréhendées</li> <li>• Les leviers d'action sont exhaustivement listés et justifiés en fonction de l'analyse</li> </ul>
<p>Elaboration d'une stratégie en conditions restreintes</p>	<p><b>C4.4</b> Élaborer une stratégie dans des conditions restreintes en tenant compte des limitations en ressources humaines, matérielles et financières,</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie proposée est crédible et correctement calibrée en</li> </ul>

	en priorisant les actions critiques et en adaptant les objectifs stratégiques afin de répondre de manière proactive aux contraintes imposées par la crise à l'international.		fonction des ressources disponibles <ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie globale élaborée pour répond à l'urgence et intègre les contraintes</li> <li>• Les actions critiques sont clairement identifiées et priorisées</li> </ul>
Proposition de scénarios de sorties de crise	<b>C4.5</b> Proposer des scénarios de sorties de crise en identifiant des voies de résolution et en évaluant les impacts potentiels de chaque scénario ainsi qu'en anticipant les conditions de leur mise en œuvre afin de permettre au commanditaire de choisir la meilleure option pour minimiser les conséquences négatives et restaurer une situation stable.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les scénarios de résolution sont clairement identifiés et décrivent plusieurs options viables</li> <li>• Les impacts potentiels de chaque scénario sont évalués de manière précise et justifiée.</li> <li>• Les scénarii de sortie de crise permettent une prise de décision éclairée</li> </ul>
<b>A4.2 Etablissement d'un plan de communication de crise</b>			
Présentation du plan d'action pour un contexte international instable	<b>C4.6</b> Présenter le plan de communication de crise en définissant clairement les objectifs de communication, les messages clés, les publics cibles, les canaux de diffusion et le calendrier des actions à mener, en adaptant le message aux besoins des parties prenantes et en proposant des éléments de langage afin de garantir la coordination et l'efficacité de la réponse face à la crise à l'international.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les objectifs de communication sont clairement exposés</li> <li>• Le calendrier des actions à mener est établi en cohérence avec le niveau d'urgence de la réponse à apportée</li> <li>• Le message et les éléments de langage sont adaptés aux publics et au contexte de crise</li> </ul>
Formulation de recommandations pour la communication de crise	<b>C4.7</b> Formuler des recommandations pour la communication de crise en tenant compte de la nature spécifique de la crise (financière, géopolitique, sécuritaire, sociale...), en identifiant les messages stratégiques, les canaux appropriés et les parties prenantes concernées, afin d'assurer une réponse adaptée et cohérente, contribuant à la stabilisation de la situation et à la gestion des impacts.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nature de la crise est prise en compte pour la formulation des recommandations</li> <li>• Les messages stratégiques et les canaux sont adaptés à la situation et aux enjeux identifiés.</li> </ul>